



Bienvenu à l'édition n° 1/2011 de CEE News.

Avril 2011

**Der EBR-Fachinformationsdienst**

Le réseau de formation et de conseil « euro-ce.org » vous donne des informations autour du comité d'entreprise européen et des sujets adjacents.

CEE News paraît quatre fois par an.  
Vous pouvez télécharger la newsletter en [format pdf](#) pour l'imprimer.

Les numéros anciens se trouvent dans les [archives](#).



[Dieser Newsletter auf Deutsch](#)



[This newsletter in English](#)

**Contenu :**

- [1. La nouvelle législation CEE en dernière ligne droite](#)
- [2. Est-il nécessaire de renégocier des accords CEE existants?](#)
- [3. Des conventions collectives transfrontalières](#)
- [4. Les décisions de justice récentes](#)
- [5. Les nouveaux accords CEE](#)
- [6. Quelques exemples de points à l'ordre du jour des CEE](#)
- [7. Focus sur les fusions et acquisitions](#)
- [8. Résultats de recherche pour les représentants des travailleurs](#)
- [9. Un regard au-delà de l'Europe](#)
- [10. Des sites web intéressants](#)
- [11. Les publications récentes](#)
- [12. Réseau de formation et de conseil « euro-ce.org »: des exemples de notre travail](#)
- [13. Formations actuelles](#)
- [14. Mentions légales](#)

## 1. La nouvelle législation CEE en dernière ligne droite

### Le Bundestag allemand adopte la nouvelle loi CEE

Le 7 avril 2011, le Bundestag allemand a adopté la nouvelle loi CEE avec les voix de la coalition gouvernementale. L'opposition s'est abstenue parce que leurs amendements n'ont pas été pris en considération. Le gouvernement fédéral avait décidé le projet de loi le 15 décembre 2010 (voir [rapport dans CEE-News 4/2010](#)), la première lecture au Parlement allemand a eu lieu le 17 mars 2011. Tous les textes suivants sont uniquement disponibles en allemand :



- [Le texte du projet de loi](#)
- [Le protocole de la plénière et les discours de la première lecture](#) (voir l'annexe 12, page 227)
- [Article de presse au sujet de la première lecture](#)
- [Vidéo de la deuxième et troisième lecture de la loi](#)

**Demandes social-démocrate à des sanctions plus sévères rejetés**

Un amendement du groupe parlementaire du SPD du 22 mars 2011 appelait non seulement à une augmentation des pénalités pour violation des droits du CEE, mais également à l'ajout d'un droit d'injonction et une garantie d'accès à des sites de production à l'étranger. Cette demande a été refusée le 6 avril 2011 par la majorité CDU/CSU et FDP au sein de la commission « Travail et Affaires sociales ». La coalition gouvernementale voulait seulement d'une transposition « mot par mot » du texte de la directive. Ceci ouvrait la voie à la deuxième et troisième lecture au parlement allemand un jour plus tard. Le 4 avril 2011, une audition d'experts avait eu lieu devant la commission « Travail et Affaires sociales ».

- [Le texte de l'amendement](#)
- [Rapport sur l'audition des experts](#)
- [Vidéo de l'audition des experts](#)
- [Protocole du vote dans la commission du parlement](#)

### **Un droit à la formation élargi**

Le contenu du projet de loi a également été un thème majeur de la conférence organisée par le réseau de formation et de conseil « euro-ce.org » le 24 janvier 2011 à Hambourg. Ralf-Peter Hayen de l'administration fédérale du DGB a pu expliquer le point de vue syndical sur les potentialités et les lacunes du projet de loi. Une avancée importante est le droit élargi à la formation. Les membres du comité d'entreprise européen dans les entreprises allemandes peuvent dorénavant se rendre à des séminaires sur décision du CEE, indépendamment de leur pays d'origine. Ils disposent ainsi des mêmes droits que les élus allemands, conformément à l'article 37, paragraphe 6 de la loi sur la constitution d'entreprise allemande. Ce standard de la nouvelle loi CEE allemande n'existe nulle part ailleurs.

- [Informations générales sur le site du DGB](#)
- [Avis du DGB sur le projet de loi](#)
- [La présentation à la conférence de Hambourg](#)
- [Entretien avec Ralf-Peter Hayen](#)

### **Les séminaires consacrés à la nouvelle base juridique pour les comités d'entreprise**

La nouvelle loi entrera en vigueur le 6 juin 2011. Ce jour se déroulera également un séminaire CEE au château de Montabaur qui analysera le texte de loi déposé et publié. La réunion de travail à Paris du 30 juin 2011 sera l'occasion idéale pour discuter avec une représentante du ministère fédéral du travail. L'inscription reste toujours possible.

- [Le programme du séminaire à Montabaur sur la nouvelle loi CEE](#) (en langue allemande)
- [Le programme de la réunion à Paris avec une représentante du ministère fédéral du travail](#)

---

### **Transposition exemplaire de la directive CEE en Autriche**



Le 17 novembre 2010, le Conseil national à Vienne (photo) a voté une modification de la Loi sur les relations de travail. Le comité d'entreprise européen a droit à un chapitre distinct. Après l'approbation du Bundesrat le 2 décembre 2010, la nouvelle loi, qui est une des meilleures dans toute l'UE a été publiée le 14 décembre 2010. Elle concerne 45 sociétés basées en Autriche (dont 27 ont déjà installé un CEE). Les changements entreront en vigueur le 6 juin 2011.

Sous plusieurs points importants, la loi autrichienne va au-delà de la directive européenne : la définition des « mesures transfrontalières » a été clarifiée, les membres du CEE ont un droit d'accès aux succursales dans les autres pays et tous les anciens accords, sans exception, sont soumis aux nouvelles normes de l'information et de consultation. Les textes suivants sont uniquement disponibles en allemand :

- [Le débat au Conseil national](#) (voir point 20, page 163)
- [Les amendements à la Loi sur les relations de travail](#)

---

### **La nouvelle situation juridique en Belgique**

Le 21 décembre 2010, le Conseil national du travail à Bruxelles a adopté le texte sur la transposition de la nouvelle directive CEE. En Belgique, ce n'est pas le Parlement qui est compétent pour ces questions. Ce sont les partenaires sociaux eux-mêmes qui négocient les nouvelles règles au sein du Conseil national du travail. La nouvelle réglementation entrera en vigueur le 6 juin 2011 sous forme de convention collective et s'appliquera à tous les secteurs.



- [Le texte de la convention collective](#)
- [Les tâches du Conseil national du travail](#)

La loi belge est d'une grande importance pour l'ensemble des CEE. Dans une classification numérique, la Belgique se situe au quatrième rang derrière l'Allemagne, la France et la Grande-Bretagne. Plus de 100 comités d'entreprise européens travaillent conformément au droit belge, dont 40 entreprises belges. Les autres viennent de la Grande-Bretagne, de Suisse, des États-Unis et d'autres régions du monde.

### **Ce n'est pas l'employeur qui préside le CEE**

Bien qu'en Belgique (et en France) les comités d'entreprises sont présidés par l'employeur, ce n'est pas le cas du comité d'entreprise européen. En droit belge, le CEE est un organe des travailleurs pur, contrairement à la France où la présidence incombe à l'employeur.

Le 29 et 30 septembre 2011 aura lieu un séminaire belgo-allemand à Bruxelles. Vous aurez l'occasion de vous informer de la situation juridique en Belgique et du système belge de la représentation des salariés. L'événement sera traduit simultanément en quatre langues (allemand, français, néerlandais, anglais).

---

### **La situation actuelle dans les autres pays :**

- En novembre 2009, le Portugal a été le premier pays de l'UE à mettre en vigueur la nouvelle législation CEE (voir [rapport dans CEE-News 4/2009](#)).
- Au Royaume-Uni, le projet de loi CEE préparé par l'ancien gouvernement et déposé à la chambre en avril 2010 n'a pas été changé malgré le changement de gouvernement (voir [rapport dans CEE-News 1/2010](#)).
- Les discussions sur les contenus de la nouvelle loi CEE ont commencé en Italie entre les trois principales confédérations syndicales et les associations patronales.
- En Suède, un projet de loi a été présenté par le gouvernement en octobre 2010.
- Le gouvernement polonais a lancé une évaluation de l'impact de la loi.
- En France, il n'y a pas de procédure parlementaire prévue pour mettre en œuvre la nouvelle directive CEE. Le 13 janvier 2011, le gouvernement français a été autorisé par l'Assemblée nationale à procéder aux changements de l'actuelle loi portant sur les CEE.
- En Slovaquie, la nouvelle loi CEE a été adoptée le 8 février 2011.
- Le 4 mars 2011, le gouvernement espagnol a décidé d'un projet de loi qui sera bientôt débattu au Parlement.
- Le 15 mars 2011, le parlement de la République tchèque a discuté en première lecture de la transposition de la nouvelle directive CEE.
- La nouvelle loi CEE a été adoptée au parlement danois le 29 mars 2011 (voir [le texte de la loi en langue danoise](#)).

## **2. Est-il nécessaire de renégocier des accords CEE existants?**

C'est le 6 juin 2011 qu'entrent en vigueur les nouvelles lois CEE ou les conventions collectives dans les pays du marché intérieur européen (les pays de l'UE en plus de la Norvège, de l'Islande et du Liechtenstein). À l'heure actuelle, il est ambiguë pour beaucoup d'élus, souvent on ne sait pas ce que l'on doit faire pour profiter de la nouvelle législation.



### **La directive s'applique uniquement à un comité d'entreprise européen sur deux**

Il faut d'abord vérifier si l'accord CEE existant est soumis à la nouvelle directive. La nouvelle loi ne s'applique pas :

- Si l'accord CEE a été conclu avant le 22 septembre 1996 (accords selon l'article 13). Une éventuelle modification ou renégociation de l'accord n'est pas prise en compte.

- Si l'accord CEE a été conclu après le 22 septembre 1996 et modifié dans la période transitoire de deux ans entre le 5 juin 2009 et le 5 juin 2011.

431 comités d'entreprise européens ont été établis en vertu de l'article 13 de l'ancienne directive. Dans un nombre important d'entreprises, l'accord CEE a été modifié pendant la période de transition entre juin 2009 et juin 2011. Par conséquent, plus que la moitié des 978 comités d'entreprise européens existants aujourd'hui **ne sont pas couverts** par la nouvelle législation CEE.

### Pourquoi la majorité des accords est-elle exclue de la nouvelle réglementation?



Il s'agit d'une concession faite aux associations patronales en cours du processus législatif. La nouvelle directive devient seulement juridiquement contraignante si des changements fondamentaux interviennent dans la structure de l'entreprise (par exemple les fusions, cessions). Pour obtenir une amélioration des règles, la renégociation de l'accord de CEE deviennent ainsi quasi obligatoire. Seules les entreprises établies en Autriche sont en partie soumises à d'autres dispositions (voir ci-dessus).

### Dans quel cas la nouvelle loi s'applique-t-elle automatiquement?

C'est dans les cas suivants, donc pour à peu près la moitié des comités d'entreprise européens, que la nouvelle législation CEE s'applique automatiquement :

- L'accord CEE a été signé après le 22 septembre 1996 et n'a jamais été modifié ou modifié avant le 5 juin 2009.
- Un nouvel accord CEE a été signé ou modifié après le 5 juin 2011.
- Dans le cas d'un CEE par force de loi, qui a été créé sans conclure un accord CEE.
- Des différends peuvent apparaître si le groupe spécial de négociation (GSN) a signé un accord de CEE après trois ans de négociations. Il y a quelques cas, même si ceci n'a pas été prévu par le législateur.

Si l'accord CEE est soumis à la nouvelle législation, la renégociation n'est pas juridiquement obligatoire. Il est toutefois recommandé, et ceci, pour des raisons pratiques, d'intégrer les nouvelles normes dans le texte de l'accord CEE et de faire signer par l'employeur son « engagement » pour améliorer le travail du CEE. Particulièrement en ce qui concerne la taille et la fréquence des réunions du comité exécutif.

- [Dépliant de la Confédération européenne des syndicats à ce sujet](#)

### Une assistance juridique qui vient de Bruxelles

Le 7 janvier 2011, la Commission européenne a présenté un rapport d'expertise relatif aux différents chapitres de la nouvelle directive CEE. Il a été rédigé par un groupe d'experts rassemblant des représentants du monde syndical et patronal, il relève ainsi d'une grande importance en cas de flou juridique. Il peut également être utile dans la renégociation des accords CEE. Un commentaire juridique distinct a été présenté en mai 2010 par l'Institut syndical européen à Bruxelles (voir [rapport dans CEE-News 2/2010](#)).



- [Le rapport d'expertise de la Commission européenne](#) (en langue anglaise)
- [Dépliant de la Commission européenne au sujet de la nouvelle directive CEE](#)

### Atelier sur la renégociation des accords CEE

Le 10 au 12 octobre 2011 à Eisenach (Allemagne), le réseau de formation et conseil « euro-ce.org » offre l'occasion de se préparer ou d'échanger sur la renégociation des accords en cours.

- [Le programme de l'atelier](#)
- [Formulaire d'inscription à l'atelier](#)

## 3. Des conventions collectives transfrontalières

## Un groupe textile régleme la politique du personnel à long terme



Le 16 décembre 2010, un accord-cadre pour le développement prospectif de l'emploi a été conclu à Rueil-Malmaison, près de Paris, pour DB Apparel. Il s'agit du premier accord du genre dans l'industrie textile.

Il prévoit la création d'un groupe de travail sur la planification stratégique des effectifs en matière d'anticipation des restructurations des sites européens (« Anticipation Task Force »). Le groupe de travail est composé de cinq représentants venant de cinq pays différents qui se rencontrent deux fois par an. L'accord contient des objectifs opérationnels pour chaque pays et fixe des délais. Un accord similaire a été conclu en juin 2009 pour le groupe électronique Thales (voir [rapport dans CEE-News 2/2009](#)).

DB Apparel a été fondée en 1996 un CEE selon la loi française et appartient à un investisseur financier américain depuis 2005. Le groupe avec plus de 5.000 collaborateurs en France, Italie, Allemagne, Espagne, Grande-Bretagne et d'Europe de l'Est fabrique et vend des sous-vêtements.

- [Le texte de l'accord](#)

## La sécurité d'emploi en temps de crise

Le 24 février 2011, la Fédération européenne des métallurgistes (FEM) et la direction centrale de la société française Alstom ont signé à Paris un accord portant sur la sécurité d'emploi en temps de crise. L'accord est valable pendant trois ans et s'applique à 30 pays européens. La suppression d'emplois annoncée dans le secteur de la construction de centrales a été à la base de cet accord.



En novembre 2010, une journée d'action des sites allemands avait déjà forcé une négociation (voir [rapport dans CEE-News 4/2010](#)). Auparavant, toutes les démarches de la direction centrale pour mener à terme le processus de consultation avec le comité d'entreprise européen avaient été arrêtées. Les protestations étaient également très fortes en Suisse, où Alstom est un des principaux employeurs industriels (voir [rapport dans CEE-News 3/2010](#)). En outre des centrales électriques, Alstom construit aussi des véhicules ferroviaires, y compris le train à grande vitesse français (TGV).

Un accord pour Alstom France de 2006 a servi de modèle pour l'accord européen. Il prévoit une série de mesures pour éviter les licenciements et développer les compétences de la main-d'œuvre. Les exemples de bonnes pratiques, en Italie sur la mobilité géographique et en Allemagne sur le chômage technique ont été intégrés au niveau européen. Le traité va dans la même direction que l'accord du groupe sidérurgique ArcelorMittal de novembre 2009 (voir [rapport dans CEE-News 4/2009](#)).

- [Communiqué de presse sur la signature de l'accord](#)
- [Le texte de l'accord](#)

## Moratoire dans le secteur de centrales, des coupes dans la construction ferroviaire

Jusqu'à la prochaine réunion du comité d'entreprise européen le 20 avril 2011, tous les licenciements chez Alstom Power ont été reportés. La direction du groupe examinera si la catastrophe nucléaire au Japon ouvre de nouveaux marchés pour les centrales classiques et crée des emplois supplémentaires à Alstom. Le moratoire ne s'applique pas en Suisse. La situation est différente dans le secteur des transports : lors de sa réunion le 22 mars 2011 à Paris, le CEE a été informé de la suppression de 1380 emplois en Allemagne, en Espagne et en Italie, dont la moitié liée à l'usine de Salzgitter. En plus, le gros œuvre sera délocalisé en Pologne, ce qui conduirait à des pertes supplémentaires. Les textes suivants sont uniquement disponibles en allemand :

- [Rapport sur le gel des licenciements](#)
- [Rapport sur la situation actuelle en Suisse](#)
- [Communiqué de presse de l'Union Suisse des Employés](#)
- [Rapport sur la réduction du personnel à Salzgitter](#)
- [Informations de l'IG Metall Salzgitter au sujet d'Alstom](#)

## Accord sur les ressources humaines à l'échelle européenne



Le 1er avril 2011, le groupe français Areva, a signé avec la Fédération européenne des métallurgistes (FEM), un accord sur la politique du personnel. À l'avenir chaque travailleur en France, Belgique, Espagne, Allemagne, Suède et Royaume-Uni a droit à 30 heures de formation par an. Le développement de carrière et la mobilité interne sont également prévus dans la convention collective.

Après un premier accord sur la politique antidiscrimination en novembre 2006, la politique de personnel du groupe d'énergie sur tous les sites européens avait été étudiée conjointement avec la FEM (voir [rapport dans CEE-News 1/2009](#)). Le nouvel accord d'Areva s'orienté très fort vers celui du groupe français d'électronique Thales (voir [rapport dans CEE-News 2/2010](#)).

- [Communiqué de presse sur la signature de l'accord](#)
- [Le texte de l'accord](#) (en langue anglaise)

La secrétaire du comité d'entreprise européen d'Areva, Maureen Kearney, parlera du contenu de l'accord à la conférence du 29 juin 2011 à Paris.

- [Le programme de la conférence à Paris](#)
- [Entretien avec Maureen Kearney sur l'accord de 2006](#) (en langue allemande)

## 4. Les décisions récentes de la justice

### Un tribunal de travail allemand renforce le travail des membres britanniques du CEE

Le 13 janvier 2011, le comité d'entreprise européen d'Avaya a atteint un compromis devant la Cour du travail de Francfort-sur-le-Main. Le différend avait éclaté parce que les membres britanniques du CEE s'étaient vu limiter dans leur droit d'exercer leur mandat syndical. La société américaine, un fournisseur de services de télécommunications et de réseaux, après la fusion de 2007, avait conclu un accord CEE selon le droit allemand.



Vu que les problèmes au Royaume-Uni ne pouvaient pas être résolus autrement, le président-élu italien du CEE s'est tourné vers la Cour du travail de Francfort-sur-le-Main. L'audience a eu lieu le 12 novembre 2010. Le CEE et la direction centrale ont trouvé un accord sur la suggestion de la Cour. Tous les membres du CEE disposent « du temps nécessaire » à la place de disposer d'un nombre d'heures fixé auparavant. Ceci aura également une influence sur les indicateurs de performance des travailleurs qui ont été élus au comité d'entreprise européen. Il n'est plus possible d'aller en appel contre ce règlement qui s'applique à tous les pays européens.

Bien qu'il existe de nouvelles règles sur les heures de délégation pour les représentants des salariés au Royaume-Uni depuis janvier 2010 (voir [rapport dans CEE-News 3/2009](#)), cela ne se fait pas sans problèmes dans la pratique. L'issue trouvée à ce litige devient ainsi un modèle pour de nombreux comités d'entreprise européens.

- [Présentation sur le travail du CEE chez Avaya](#) (en langue anglaise)

### Quelle langue à utiliser au comité d'entreprise?

Le 3 mars 2011, le tribunal du travail de Berlin a décidé que les membres d'un comité d'entreprise allemand ont le droit d'utiliser leur langue maternelle. Il s'agissait du cas particulier de deux citoyens américains sans connaissance suffisante de l'allemand. Dans l'exercice de leur mandat, ils ont voulu participer à une formation de base en anglais. Le tribunal a décidé que les coûts sont à charge de l'employeur.

- [Communiqué de presse de la cour du travail de Berlin](#) (en langue allemande)

En 1993, le tribunal du travail de Hesse avait déjà jugé que le comité d'entreprise a le droit de disposer des documents en langue allemande. Les documents en langue anglaise doivent être traduits par l'employeur. En 1997, le tribunal du travail de Francfort-sur-le-Main avait décidé qu'un

comité d'entreprise a droit à la traduction et à une interprétation.

- [La décision du tribunal de travail de Francfort](#) (en langue allemande)
- [Autres décisions judiciaires dans les questions transfrontalières](#)

---

### Le droit de grève renforcé au Royaume-Uni



Le 4 mars 2011, une cour d'appel a statué en deuxième instance sur un conflit de travail dans le réseau de transport londonien. Le syndicat RMT a ainsi pu obtenir l'abrogation d'une ordonnance de première instance de janvier 2011 et obtenir le droit de faire grève. Le différend a été déclenché par la question de savoir si les règles légales pour la préparation et la réalisation d'un référendum avaient été respectées. Entre 1979 et 1997, les gouvernements conservateurs Thatcher et Major avaient fixé des règles strictes qui sont toujours utilisées par les employeurs pour faire interdire une action collective pour des raisons de vices de procédure. Les textes suivants sont uniquement disponibles en anglais :

- [Rapport sur le jugement de Londres](#)
- [Le texte de la décision du tribunal](#)

### 5. De nouveaux accords CEE

#### Un nouveau CEE dans l'industrie alimentaire

Le 7 septembre 2010 à Vantaa près d'Helsinki, a été signé un accord de CEE pour Vaasan selon le droit finlandais. La société est l'un des plus grands fabricants de produits de boulangerie en Finlande et dans les pays baltes.



Cinq délégués de la Finlande, deux de chacun des trois États baltes et un de Suède et de Norvège se sont réunis sous la présidence de l'employeur. Dans les deux ans à venir, il y aura trois séances plénières et au moins trois réunions du comité exécutif qui est composé de cinq représentants des salariés. Les dispositions de l'accord CEE sont toujours basées sur l'ancienne directive.

---

#### Le deuxième plus grand fabricant de verre de lunettes au monde crée un CEE



Le 8 octobre 2010 a été signé un accord CEE au siège de Vision Care, la division optique de Carl Zeiss, à Aalen (photo). Il est soumis au droit allemand. Depuis 1996, il y avait déjà un CEE pour le fabricant de verre Schott à Mayence, mais pas pour le groupe entier. Vision Care a été intégré dans la société Zeiss quelques jours seulement avant la signature. Elle est issue d'une joint-venture avec un investisseur financier suédois.

Le comité d'entreprise européen est composé de 14 membres représentant 3300 travailleurs européens. L'Allemagne et la France ont trois sièges, l'Italie et la Hongrie en ont deux et la Grande-Bretagne, l'Irlande et le Portugal ont un siège par pays. Les pays avec moins de 50 travailleurs sont représentés par un délégué commun. Quatre membres du CEE forment le comité exécutif. Les points importants de l'accord : le CEE peut former des groupes de travail, a un droit d'accès à tous les sites et dispose d'un droit de consultation très précis en cas de restructuration.

---

#### Le groupe français Veolia adapte son accord

Le 13 octobre 2010, Veolia Environnement a adapté son accord CEE conclu en 2005 (voir [rapport dans CEE-News 4/2005](#)). Le comité d'entreprise européen a été élargi de 29 à 40 membres. Le groupe couvre plusieurs secteurs (eau, déchets, énergie et transports), il a ainsi fallu définir plus clairement les compétences du CEE pour les différentes divisions. Le CEE a été constitué



dans sa nouvelle composition le 14 décembre 2010 à Paris.

Ses droits à la consultation vont bien au-delà des normes fixées par la nouvelle directive CEE. Les attributions des comités nationaux de dialogue social ont été clarifiées. À l'avenir, ils peuvent se réunir deux fois par an. Ils ont été créés dans tous les pays où il n'y a pas de comité de groupe (comme en Espagne). Ce règlement est aussi d'une grande importance pour l'Allemagne, étant donné que les différents secteurs n'étaient pas regroupés au sein d'une structure commune.

Le 3 mars 2011 a été réalisée la fusion entre la division Veolia Transport et Transdev annoncée en décembre 2009 (voir [rapport dans CEE-News 4/2009](#)). Cependant, il n'y a pas de règlement au sujet de la possible fusion des deux comités d'entreprise européens.

- [L'accord adaptant le CEE](#)

D'autres accords CEE ont été compulsés sur une [page spéciale de téléchargement](#).

## 6. Quelques exemples de points à l'ordre du jour des CEE

### Le CEE français intervient dans un conflit de travail belge



Le 12 novembre 2010, la direction belge de la firme américaine de sécurité Brink's a informé le conseil d'entreprise belge de la liquidation prochaine de la société belge. La raison évoquée : le refus des syndicats à accepter une diminution salariale et le recours à la grève pour lutter contre le plan de restructuration.

Cette situation a incité le CEE à se réunir en session extraordinaire le 16 et 17 décembre 2010 à Paris. Alors que seul un pays est touché, la direction centrale a reconnu la compétence du CEE et a convenu de divulguer tous les plans financiers en Belgique et à payer une étude économique dans le cadre de la procédure de consultation. Brink's a déjà appliqué de fait la nouvelle directive CEE. Brink's a un comité d'entreprise européen par force de loi et de droit français depuis novembre 2009 (voir [rapport dans CEE-News 4/2009](#)).

---

### Menace d'action en justice force une session CEE extraordinaire

Le groupe de médias français Lagardère veut vendre sa division des revues internationales avec 5.000 travailleurs dans 45 pays. Quand cela a été rapporté par la presse, le comité de groupe français à deux reprises a demandé la convocation d'une réunion extraordinaire du CEE. Sans jamais recevoir une réponse selon le communiqué de presse du 17 décembre 2010.



- [Le texte du communiqué de presse](#) (en plusieurs langues)

Après l'annonce au 31 décembre 2010 que les discussions concernant la vente allaient exclusivement se faire avec le groupe de médias américain Hearst, le secrétaire du CEE avait envoyé une lettre à la direction centrale le 18 janvier 2011 la menaçant d'aller en justice. Le comité d'entreprise français avait également averti les autorités compétentes qu'il ne finirait pas la procédure de consultation, aussi longtemps que le CEE n'est pas réellement impliqué. Les employeurs français peuvent seulement appliquer leur plan après avoir respecté la procédure de consultation, ils s'exposent à un arrêt judiciaire dans le cas contraire. C'est le 9 mars 2011 qu'a eu lieu une réunion extraordinaire du CEE. Lagardère a un CEE de droit français depuis 1996.

---

### Metro accepte de créer un groupe de suivi



Le 16 et 17 février 2011, c'est constitué le nouveau comité d'entreprise européen du groupe de vente en détail allemand Metro à Düsseldorf. Même si plus d'un tiers des 250.000 travailleurs dans le monde entier est occupé en Allemagne, c'est la France qui prend la présidence du CEE. La vice-présidente est une représentante de l'Allemagne. Cinq autres membres font partie du comité exécutif: un siège va à l'Allemagne, un à la Belgique, un à l'Espagne, un à l'Italie et un à la

Pologne. Le thème central de la séance plénière a été la délocalisation de la comptabilité vers la Chine, l'Inde et Europe de l'Est. Pour pouvoir évaluer les plans de plus près, une réunion extraordinaire du CEE a eu lieu le 10 mars 2011. Le comité a été créé en 1996.

Alors que de nombreuses entreprises ont déjà conclu des accords-cadres internationaux avec les syndicats, Metro s'est toujours limité à une déclaration unilatérale datant de 2005. Il a été révélé que la direction centrale veut créer une commission de suivi paritaire avec le CEE.

- [Les lignes de conduite de Metro](#)

## 7. Focus sur les fusions et acquisitions

### Deutsche Bahn reprend un groupe de transport britannique

En août 2010, les chemins de fer allemands public Deutsche Bahn ont repris le groupe privé britannique Arriva, qui exploite des lignes d'autobus et de trains dans douze pays européens. L'acquisition a été approuvée par la Commission européenne sous la condition de la vente de la filiale allemande avec environ 3.100 travailleurs.

Depuis décembre 2010 la société Prignitzer Eisenbahn (PEG), la société d'exploitation « Metronom » et d'autres parties du groupe allemand Arriva appartiennent au groupe public de chemins de fer italiens FS et un investisseur financier à Luxembourg.



En 1999, Arriva a fondé un comité d'entreprise européen de droit britannique. En 2005 les chemins de fer allemands ont été la première entreprise allemande à avoir un CEE par force de loi, il s'agit d'un CEE sans négociation préalable d'un accord. Un an plus tard, la direction centrale a signé un protocole fixant les procédures et la compétence du CEE. Le statut juridique du comité d'entreprise européen est ainsi comparable à celui du groupe américain Brink's (voir [rapport dans CEE-News 4/2009](#)).

Lors de sa dernière réunion, du 19 au 21 octobre 2010 à Berlin, le CEE de la Deutsche Bahn a décidé de négocier une nouvelle répartition des sièges avec la direction centrale après la fusion. Jusqu'à nouvel ordre, les deux comités d'entreprise européens vont fonctionner en parallèle. Certains membres des comités exécutifs participent dorénavant aux réunions de l'autre CEE. Les textes suivants sont uniquement disponibles en anglais :

- [Rapport à la dernière réunion du CEE de la Deutsche Bahn](#)
- [Le règlement intérieur du CEE de la Deutsche Bahn](#)

---

### Les permanents syndicaux pour, les élus contre l'OPA hostile



Qui négocie le maintien des emplois lors d'une fusion: le comité d'entreprise ou le syndicat ? La reprise imminente de plus grand groupe de construction allemand Hochtief par le groupe espagnol d'infrastructures ACS a fait éclater aux yeux du public ce conflit fondamental des relations industrielles de l'Allemagne au tournant 2010/11.

Alors que les élus et la direction de Hochtief luttent ensemble contre la reprise, la fédération IG BAU a conduit des « négociations secrètes » (citation des élus) dans le dos des travailleurs. L'IG BAU a justifié cette démarche de la manière suivante : l'interlocuteur du comité d'entreprise est l'employeur et le syndicat est responsable pour les discussions avec un investisseur potentiel.

Le résultat est l'accord du 21 décembre 2010 avec le nouveau propriétaire potentiel : le siège du groupe restera basé à Essen (Allemagne) jusqu'en fin 2013 et il n'y aura pas de licenciements. L'IG BAU est reconnu comme étant le seul interlocuteur et les DRH doivent être nommés avec l'accord du syndicat. ACS s'abstient de transformer le groupe en Société Européenne (SE). En janvier 2011, des spécialistes du droit de travail ont constaté la nullité juridique du contrat. Néanmoins, le conflit entre le syndicat et le comité d'entreprise a pu être aplani le 21 janvier 2011. Les textes suivants sont uniquement disponibles en allemand :

- [Article de presse sur le conflit entre les élus et la fédération](#)
- [Avis de la fédération IG BAU](#)
- [L'accord de l'IG BAU avec ACS](#)
- [Article sur le règlement du différend entre la fédération et les élus](#)

- [Communiqué de presse sur l'accord sur le maintien de l'emploi](#)

Entre temps, ACS a acquis plus de 43 pour cent de Hochtief. On s'attend à un vote crucial sur la répartition des sièges au conseil d'administration lors de l'assemblée générale, le 12 mai 2011. Le CEE fondé en 1996 par Hochtief serait dissous après la fusion. Étant donné qu'ACS n'a pas encore de représentation transnationale des travailleurs, un comité d'entreprise européen devra être mis en place. La situation est similaire à celle du cimentier Buzzi Unicem à l'époque (voir [rapport dans CEE-News 2/2008](#)).

---

### Deutsche Telekom vend sa filiale US

Les 40.000 travailleurs de T-Mobile aux États-Unis peuvent souffler. Ils feront bientôt partie du groupe AT & T, qui est connu pour le traitement équitable des droits des travailleurs. La Telekom allemande a annoncé la vente le 20 mars 2011 à Bonn. Un litige subsiste cependant en matière de la législation anti-cartel. Même si la fermeture de centres d'appels et de succursales est prévue, il y eut des réactions positives de la part des syndicats concernés.



- [Communiqué de presse au sujet de la vente](#) (en langue allemande)
- [Avis du syndicat américain CWA](#) (en langue anglaise)

Alors que Telefónica a accepté des normes sociales minimales dans un accord-cadre international conclu avec les syndicats mondiaux (voir [rapport dans CEE-News 4/2007](#)) et que France Télécom a établi un comité d'entreprise mondial en juin 2010 (voir [rapport dans CEE-News 2/2010](#)), la direction centrale de la Deutsche Telekom a rejeté toute responsabilité sociale en dehors de l'Europe. En septembre 2010, une organisation de défense des droits de l'homme a critiqué la direction centrale en raison de la violation des normes internationales aux États-Unis (voir [rapport dans CEE-News 3/2010](#)). En date du 4 mars 2011, la Confédération syndicale internationale (CSI) a lancé une campagne pour T-Mobile aux États-Unis avec un site web en quatre langues.

- [Le site Web de la campagne pour T-Mobile](#)

## 8. Résultats de recherche pour les représentants des travailleurs

### Des groupes de soins et de santé dans le focus du CEE



Le 5 janvier 2011, la fédération syndicale européenne FSESP a publié une étude de l'Université de Greenwich concernant les groupes dans les secteurs du soin et de la santé. La privatisation et l'ouverture des marchés conduisent de plus en plus à l'apparition des sociétés multinationales dans le secteur des soins aux enfants, aux personnes âgées, dans les hôpitaux, centres de réadaptation et autres services de santé.

L'étude identifie une dizaine d'entreprises qui pourraient créer un CEE, deux comités d'entreprise européens ont seulement été mis en place jusqu'à présent. Le point de chute régional du secteur se situe en Scandinavie. Certaines de ces sociétés sont détenues par des investisseurs financiers. En juin 2006, le groupe hospitalier suédois Capio a créé le premier comité d'entreprise européen dans le secteur privé de la santé (voir [rapport dans CEE-News 3/2006](#)). Les textes suivants sont uniquement disponibles en anglais :

- [Rapport sur le contenu de l'étude](#)
- [Le texte de l'étude](#)

---

### Une étude sur la représentation des salariés au niveau européen

Le 20 janvier 2011, la Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail à Dublin, a présenté les résultats d'une étude sur les procédures d'information et de consultation dans les entreprises. Elle est basée sur les rapports détaillés de 26 pays



européens. Une directive européenne de 2002 oblige les entreprises à l'information et la consultation des travailleurs. Au Royaume-Uni et en Irlande, mais aussi en Europe centrale et orientale, la directive a été la première réglementation juridique en matière de représentation des travailleurs (voir [rapport dans CEE-News 2/2006](#)).

- [La directive européenne sur l'information et la consultation](#)
- [L'étude complète](#) (en langue anglaise)
- [Résumé: Les principales conclusions de l'étude](#) (en langue anglaise)
- [Les 26 rapports de pays en téléchargement](#) (en langue anglaise)

---

## Un nouveau rapport européen sur l'évolution des relations de travail



Depuis 2000, la Commission européenne publie tous les deux ans un rapport qui examine l'évaluation du dialogue social, des syndicats, de la négociation collective et du droit du travail dans l'UE. L'édition 2010 a été présentée le 3 mars 2011 à Bruxelles. L'accent a été mis sur les accords d'entreprises dans le cadre de la crise financière et le traitement des restructurations. Un autre thème du rapport : alors que seulement 31 % des travailleurs européens étaient syndiqués en 2008, les conventions collectives s'appliquent à deux tiers des emplois.

- [Résumé du rapport](#)
- [Le texte intégral du rapport](#) (en langue anglaise)

## 9. Un regard au-delà de l'Europe

### Le groupe suédois d'électronique renforce le dialogue social

Le 13 décembre 2010, les syndicats suédois et la direction centrale d'Electrolux ont signé à Stockholm, un accord-cadre international qui fixe les normes fondamentales du travail pour les 50 000 travailleurs au niveau mondial.



Il faut signaler que le protocole additionnel exclut toute promotion de syndicats « jaunes » par l'employeur ainsi que tout recours à des « chasseurs de syndicats » (Union Busting). Le fabricant d'appareils ménagers, dont fait également parti AEG fait ainsi preuve de plus de responsabilité sociale que la Deutsche Telekom ou la poste allemande (voir [rapport dans CEE-News 3/2010](#)). Les « chasseurs de syndicats » sont principalement présents dans la culture anglo-saxonne pour éviter la création d'une représentation des travailleurs (voir [rapport dans CEE-News 3/2010](#)).

- [Rapport sur la signature de l'accord](#)
- [L'accord-cadre international](#) (en langue anglaise)
- [Le protocole additionnel](#) (en langue anglaise)

---

## Le président-élu du CEE soutient la représentation des travailleurs en Afrique du Sud



Du 24 au 26 janvier 2011, accompagné d'une délégation syndicale d'Umicore, le président-élu du CEE a visité le site de Port Elizabeth. Les améliorations concrètes pour le dialogue social entre la direction et les représentants des travailleurs ont été discutées lors de cette visite. Les résultats seront discutés en avril 2011 avec la direction centrale à Bruxelles. En septembre 2007, la société belge de technologie des matériaux s'était engagée dans un accord-cadre international à créer un comité de

suivi (voir [rapport dans CEE-News 3/2007](#)). Les textes suivants sont uniquement disponibles en anglais:

- [Rapport de la visite en Afrique du Sud](#)
- [L'accord-cadre international](#)

## General Motors prend le cap vers le comité d'entreprise mondial

Après l'échec de la vente du groupe Opel à l'équipementier automobile Magna (voir [rapport dans CEE-News 3/2009](#)) et la fermeture du site d'Anvers en fin de 2010 (voir [rapport dans CEE-News 3/2010](#)) les élus européens tentent de se rapprocher plus de leurs homologues en dehors de l'Europe.

Le thème central d'une conférence à Rüsselsheim du 22 au 23 février 2011 (photo) a été la relance de la coopération transatlantique. En outre de la conclusion d'un accord-cadre international sur les normes sociales minimales, a également été revendiquée de transformer le comité d'entreprise européen en comité d'entreprise mondial.



- [Rapport de la réunion](#)

## Accord-cadre avec la maison d'édition a été résilié



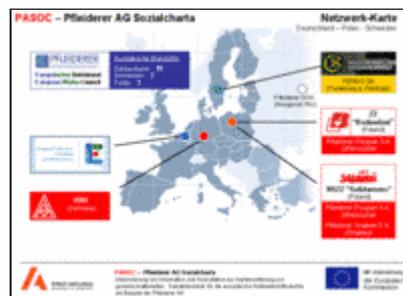
En février 2011, la Fédération européenne des journalistes (FEJ) a résilié l'accord-cadre conclu en juillet 2007 avec le groupe des journaux WAZ (voir [rapport dans CEE-News 2/2007](#)). Selon la FEJ le seul accord en vigueur à ce jour dans le secteur des médias, n'a pas été respecté, surtout en Europe orientale. À l'avenir, les représentants des travailleurs du groupe WAZ en Roumanie, en Bulgarie et en Macédoine seront directement accompagnés par la FEJ dans le cadre d'un projet pilote, sans soutien du siège central du groupe à Essen.

- [Communiqué de presse de la FEJ](#)
- [Rapport sur les groupes occidentaux de médias dans les Balkans](#) (en langue allemande)

## 10. Sites web intéressants

### Un CEE dans le secteur de la transformation du bois

Le site du projet PASOC présente le CEE de l'entreprise transformatrice de bois Pfeleiderer. Le projet subventionné par l'UE, a débuté en octobre 2009. Le projet vise à renforcer la coopération entre les représentants des salariés en Allemagne, en Pologne et en Suède. Un objectif à court terme a été de conclure une Charte sociale avec la direction centrale, ce qui s'est passé en novembre 2010 (voir [rapport dans CEE-News 4/2010](#)). Les textes suivants ne sont que disponibles en allemand :



- [La présentation du CEE du groupe Pfeleiderer](#)
- [La dernière édition du bulletin du CEE de Pfeleiderer](#)
- [La description du projet](#)
- [Bilan du projet PASOC](#)

## Une fondation sociale-démocrate soutient la politique syndicale



La Fondation Friedrich-Ebert maintient un réseau de bureaux dans 34 pays européens. Parmi les sujets de son travail se trouvent les questions syndicales, avec un accent particulier sur l'Europe centrale et orientale. Au niveau mondial, la Fondation traite également des questions syndicales, en particulier en Amérique latine.

- [Le portail thématique sur l'Europe sociale](#) (en langue allemande)

- [La coopération syndicale en Europe centrale et de l'Est](#) (en langue allemande)
- [La politique syndicale au niveau mondial](#) (en langue anglaise)
- [La cellule: Travail - Entreprise - Politique en Allemagne](#) (en langue allemande)

## Travailler à l'étranger?

Depuis le 8 février 2011 est en ligne le réseau d'information sur la mobilité du travail dans le secteur de la construction. Au total 16 pays sont représentés y compris la Suisse. Les travailleurs de la construction peuvent ainsi obtenir des informations les conditions de travail dans leur pays de destination par ce site Web.



- [Le site de la mobilité du travail](#)

## Des nouvelles de Belgique



Ce site web francophone permet de trouver les dernières nouvelles sur la politique économique et sociale en Belgique et la vie sociale dans entreprises belges. Le site a été créé par la fédération socialiste du métal FGTB de Liège.

- [Le site Web du syndicat belge de la métallurgie](#)
- [Information sur le syndicalisme en Belgique en langue allemande](#)

Compilation d'autres liens sous forme d'une [liste de liens](#).

## 11. Publications récentes

### Les syndicats et le droit de travail collectif en Pologne

En janvier 2011, une thèse de doctorat de plus de 630 pages donne une analyse fouillée des relations de travail dans le plus grand pays et puissance économique des pays d'adhésion de l'Europe centrale et orientale. Après un aperçu de l'évolution historique du mouvement syndical polonais, un chapitre est consacré au processus de transition des années 1980 et à l'émergence de la structure actuelle en 1990. La Pologne a eu plus de difficultés que les autres pays d'adhésion à mettre en place une base juridique pour les comités d'entreprise. La loi en vigueur aujourd'hui a été seulement mise en application en juillet 2009, il manque encore la pratique dans les entreprises (voir [rapport dans CEE-News 3/2009](#)).



- [Plus d'informations sur le livre](#)
- [Commande en ligne de du livre](#)



### Le droit des relations collectives en Allemagne et en France

Ce manuel de droit du travail publié en janvier 2011, n'a pas été écrit d'un point de vue des travailleurs. Néanmoins, l'auteur donne des informations juridiques actuelles et comparatives sur les modifications intervenues dans le droit collectif du travail des deux grands pays du marché intérieur européen - une situation de fait, qui donne également des informations importantes pour un public syndical. Si en raison des expériences douloureuses avec la fragmentation du paysage syndical le législateur France a voulu renforcer l'unité des relations collectives, la Cour constitutionnelle fédérale d'Allemagne a mis fin en juin 2010 à cette unité (voir [rapport dans CEE-News 2/2010](#)). Le droit collectif du travail des deux pays prend donc des directions opposées.

- [Plus d'informations sur le livre](#)

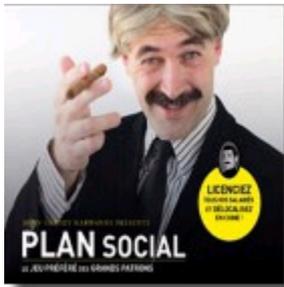
- [Commande en ligne du livre](#)

## Les syndicats en Hongrie après le changement de gouvernement

En janvier 2011, la Fondation Friedrich-Ebert a publié un état des lieux du mouvement syndical hongrois. Depuis mai 2010 une coalition nationaliste de droite et antisyndicale gouverne à Budapest. Les six centrales syndicales ensemble ont un taux d'organisation de seulement 12%. Les conventions collectives s'appliquent uniquement à environ 40% de tous les travailleurs hongrois. L'ancrage des syndicats dans les entreprises est faible. En 1992 la Hongrie a été le premier pays en Europe centrale et orientale à introduire les comités d'entreprise, mais qui sont restés majoritairement isolés à cause de la faiblesse des syndicats. L'étude réalisée par la Fondation Friedrich-Ebert avance des propositions pour la réorientation des syndicats hongrois.



- [Télécharger l'étude actuelle](#)
- [Les principales caractéristiques de la représentation des travailleurs hongrois](#)
- [Autres publications du bureau de la Fondation Friedrich-Ebert à Budapest](#)



## Un jeu de cartes crée l'indignation

Alors que des jeux de société tels que « Garde ton calme au comité d'entreprise » soutiennent la participation en Allemagne, le nouveau jeu de cartes « Plan social » fait fureur en France. Les 52 cartes représentent chacune un travailleur. Gagne celui qui a été le premier à avoir licencié tous ces travailleurs pour pouvoir fermer l'entreprise et délocaliser la production vers un pays totalitaire à bas salaires. Il est donc très facile de gagner la partie et devenir un bon gestionnaire.

Des syndicalistes français ont déjà suggéré d'utiliser le jeu dans le cadre des cours des écoles de commerce : « Pour démontrer que le capitalisme est devenu fou ». Le jeu de cartes est distribué par une société de jeux écologiques et durables basée en Bretagne.

- [Article de presse sur le jeu de cartes](#) (en langue allemande)
- [Vidéos du jeu de cartes](#) (en langue allemande)
- [Commande du jeu de cartes et revues de presse](#)

Une compilation d'autres livres sur une [page de littérature](#).

## 12. Réseau de formation et de conseil « euro-ce.org » : des exemples de notre travail

### Troisième conférence CEE à Hambourg



Plus de 50 représentants des salariés de 29 entreprises, des permanents syndicaux, avocats et scientifiques venus de cinq pays, ont assisté à la conférence annuelle CEE à Hambourg, le 24 et 25 janvier 2011. L'événement a été pour la première fois traduit simultanément en français et en anglais. Plus d'un tiers des participants provenaient de l'industrie métallurgique et électrique, ont également représenté des sociétés dans l'industrie chimique et pharmaceutique et de la logistique. En outre, les participants provenaient de l'assurance, d'industrie alimentaire, des télécommunications, commerce de détail et des études de marché.

Au centre de la première journée se trouvait la transposition de la directive CEE en Allemagne (voir ci-dessus). Par la suite, c'était aux membres CEE du fabricant de roulements Schaeffler (voir

[rapport dans CEE-News 1/2008](#)) et de la société Nokia Siemens Networks (voir [rapport dans CEE-News 3/2010](#)) de présenter leur travail au sein du CEE.

La deuxième journée était entièrement mis sous le signe des relations de travail au Royaume-Uni, avec des exemples pratiques de la compagnie d'assurance Allianz et de télécommunications BT. Le journal AiBplus a publié un article sur la conférence dans son numéro 2 / 2011.

- [Article sur l'événement dans le magazine AiBplus](#) (en langue allemande)
- [Rapport sur la conférence CEE de 2009](#) (en langue allemande)
- [Rapport sur la conférence CEE de 2010](#)

---

### Un équipementier automobile en route pour renégocier l'accord CEE

Le comité d'entreprise européen de la société américaine Visteon veut intégrer les normes de la nouvelle directive dans son accord CEE. À cet effet lors d'une réunion au siège social européen à Kerpen, près de Cologne (photo) le 15 mars 2011, Dr Werner Altmeyer du réseau de formation et de conseil « euro-ce.org » a été désigné comme expert par le comité exécutif. Un nouveau texte sera élaboré et négocié avec la direction centrale. La société Visteon, l'un des plus grands fournisseurs mondiaux du secteur automobile, a été détachée du groupe Ford en 2000. Elle a son propre comité d'entreprise européen en vertu du droit allemand depuis 2001.



---

### Formation pour les membres du CEE d'un groupe d'énergie



Du 16 à 18 mars 2011 s'est réuni le comité d'entreprise européen de RWE à Dortmund. Une partie de la séance plénière a été consacrée à une formation sur les systèmes de représentation des employés dans les pays où la société a des sièges. À la RWE les comités d'entreprise européens étaient jadis structurés par secteurs, ils viennent d'être regroupés dans un seul comité d'entreprise européen pour l'ensemble du groupe (voir [rapport dans CEE-News 1/2008](#)).

---

### La compagnie pharmaceutique : pour une meilleure gestion des restructurations

Le comité d'entreprise européen du groupe suisse Roche s'est réuni à Bruxelles du 29 au 31 mars 2011. Les 27 délégués venant de 14 pays ont réfléchi avec Dr Werner Altmeyer du réseau de formation et de conseil « euro-ce.org », nommé expert en mars 2009 (voir [rapport dans CEE-News 1/2009](#)), à des possibilités existantes pour pouvoir optimiser leurs possibilités d'intervention en matière de restructurations transfrontalières.



## 13. Ateliers de formations actuels



### Dépliant du programme de formation 2011

Depuis janvier 2009, le réseau de formation et de conseil « euro-ce.org » organise des conférences techniques et des colloques pour les membres de comités d'entreprise européens, de comités d'entreprises SE et des groupes spéciaux de négociation. Au total 221 représentants des travailleurs de 106 entreprises y ont participé jusqu'à présent (cela correspond à environ 11% de toutes les entreprises avec CEE en Europe). La majorité des participants venaient d'Allemagne et de la France, et neuf autres pays étaient également représentés. Un dépliant donne un aperçu des activités prévues pour l'année 2011.

- [Le programme de 2011 à télécharger](#) (en langue allemande)

## Colloque CEE: aspects juridiques et économiques

La nouvelle directive CEE entrera en vigueur le 6 juin 2011. Nous voulons par conséquent donner l'occasion d'examiner en détail la dernière version du texte transposé en Allemagne. Un séminaire à cette fin sera organisé au château de Montabaur du 6 au 7 juin 2011.



Le colloque CEE qui suit examine la nouvelle situation juridique sous l'aspect des restructurations. Comment un comité d'entreprise européen peut-il élaborer un avis économique correctement pour terminer la procédure de consultation? Le colloque qui aura lieu du 7 au 9 juin 2011 au château de Montabaur s'adresse également aux comités d'entreprise SE. Les deux événements peuvent aussi être réservés séparément.

- [Programme et formulaire d'inscription](#) (en langue allemande)

## Journées de découverte du CEE

Pour les membres fraîchement élus des comités d'entreprise européens ou les membres des comités d'entreprises voulant apprendre davantage sur la formation d'un comité d'entreprise européen, nous allons offrir une fois de plus un séminaire de base. Il se déroule du 7 au 9 juin 2011 au château de Montabaur.

- [Programme et le formulaire d'inscription pour le séminaire de base](#) (en langue allemande)

---

## Les cours d'anglais pour les membres de comités d'entreprise européens

19. – 25.06.2011 à Eastbourne (Angleterre)

13. – 18.11.2011 à Esher Place (près de London)

- [Le Programme du cours de langue](#)
- [Formulaires d'inscription au cours de langue](#)
- [Autres informations sur nos cours de langue](#)

---

## Conférence technique franco-allemande à Paris



Du 29 juin au 1er juillet 2011, aura lieu pour la deuxième fois à Paris une conférence technique pour des élus d'Allemagne et de la France. On y présentera la nouvelle loi CEE française, les praticiens de CEE venus d'Allemagne et de France vont également présenter leur travail.

### Pourquoi tenir une conférence technique à Paris ?

La philosophie de l'information et de la consultation de la directive CEE et celle de la participation des travailleurs dans la Société européenne (SE), est fortement marquée par la philosophie du système de représentation français. Pour cette raison, une connaissance des subtilités du modèle français est indispensable pour transformer un comité d'entreprise européen d'une « vitrine de présentation » en plein organe de représentation des travailleurs. L'inscription au séminaire peut se faire selon l'article 37/6 de la loi de constitution d'entreprise allemande. Une interprétation simultanée est prévue. Le programme sera disponible prochainement en téléchargement.

- [Rapport sur la participation à la française](#)
- [Programme et le formulaire d'inscription pour le séminaire](#)

---

## Séminaire CEE Belgo-Allemand à Bruxelles

29 et 30 septembre 2011

## Séminaire CEE Anglo-Allemand à Londres

27 et 28 octobre 2011

- [Pour plus d'informations sur ces événements](#) (en langue allemande)

---

## Négociation de nouveaux accords CEE

Après l'entrée en vigueur de la nouvelle législation CEE, il est opportun de renégocier l'accord CEE dans beaucoup d'entreprises. Nous offrons un atelier à ce sujet. Il permet un échange d'expérience et soumet les textes d'accords CEE pour lecture critique aux participants. L'atelier aura lieu du 10 au 12 octobre 2011 au château de Wartburg à Eisenach (photo). Des interprètes de langue française sont disponibles sur demande.



- [Le programme d'atelier au château de Wartburg](#)
- [Formulaire d'inscription à l'atelier au château de Wartburg](#)

---

## Des formations de l'institut de formation continue des comités d'entreprise (ifb)



Institut zur  
Fortbildung von  
Betriebsräten KG

Depuis 1998, l'ifb offre des formations pour des comités d'entreprise européens. Les contenus de la formation ont été élaborés en collaboration avec le réseau de formation et de conseil « euro-ce.org ».

**Formation de base : La voie vers le comité d'entreprise européen**  
07 au 11/11/2011 à Munich

**Atelier d'approfondissement et Bourse d'idées**  
21 au 25/11/2011 à Stuttgart

---

## Des manifestations intra

Vue d'ensemble des sujets traités lors des colloques intra :

- [Les sujets des formations intra](#)
- [Les sujets des interventions et présentations](#)

## 14. Mentions légales

Les CEE-News sont publiés par :

Réseau de formation et de conseil « euro-ce.org » GbR  
Von-der-Tann-Straße 4, D-20259 Hamburg  
[www.euro-betriebsrat.de](http://www.euro-betriebsrat.de) (allemand)  
[www.euro-workscouncil.net](http://www.euro-workscouncil.net) (anglais)  
[www.euro-ce.org](http://www.euro-ce.org) (français)

Ont collaboré à ce numéro :  
Werner Altmeyer, Sandro Maier, Bernhard Stelzl

Distribution de l'édition allemande : 14.938 destinataires  
Distribution de l'édition anglaise : 2.057 destinataires  
Distribution de l'édition française : 2.196 destinataires

Des archives de la Newsletter : [www.ewc-news.com](http://www.ewc-news.com)

Ici vous pouvez [abonner](#) oder [résilier](#) la newsletter.

Des suggestions pour la Newsletter et des articles sur votre CEE nous font plaisir.  
Veuillez nous écrire à [info@euro-ce.org](mailto:info@euro-ce.org)